

## Liste des sigles utilisés

<b>AB</b> Agriculture biologique	<b>ETA</b> Entreprise de travaux agricoles	<b>OP</b> Organisation de producteurs
<b>AMAP</b> Association pour le maintien d'une agriculture paysanne	<b>ETP</b> Équivalent temps plein	<b>OTEX</b> orientation technico-économique des exploitations définie selon une typologie européenne
<b>AOC / AOP</b> Appellation d'origine contrôlée / appellation d'origine protégée	<b>FAB</b> Fabrication d'aliment du bétail	<b>PAC</b> Politique agricole commune
<b>AQPS</b> Autre que pur-sang	<b>FAF</b> Fabrication d'aliment à la ferme	<b>PBS</b> Production brute standard
<b>BAEA</b> Bilan annuel de l'emploi agricole	<b>FCO</b> Fièvre catarrhale ovine	<b>PIB</b> Produit intérieur brut
<b>BDNI</b> Base de données nationale d'identification	<b>GAEC</b> Groupement agricole d'exploitation en commun	<b>PS</b> Pur-sang
<b>BIVB</b> Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne	<b>GC</b> Grandes cultures	<b>PS</b> Poids spécifique
<b>CAVB</b> Confédération des appellations et vignerons de Bourgogne	<b>GES</b> Gaz à effet de serre	<b>RA</b> Recensement agricole
<b>CIVJ</b> Comité interprofessionnel des vins du Jura	<b>GIEC</b> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat	<b>RCAI</b> Revenu courant avant impôt
<b>CRA (BFC)</b> Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté	<b>GNIS</b> Groupement national interprofessionnel des semences	<b>RICA</b> Réseau d'information comptable agricole
<b>CCP</b> Certificat de conformité du produit	<b>IAA</b> Industrie agroalimentaire	<b>SAA</b> Statistiques agricoles annuelles
<b>CO<sub>2</sub>e</b> CO <sub>2</sub> équivalent, unité créée par le GIEC pour identifier et cumuler les émissions des différents gaz à effet de serre en utilisant le CO <sub>2</sub> comme étalon	<b>ICHN</b> Indemnité compensatoire de handicap naturel	<b>SAFER</b> Société d'aménagement foncier et de l'établissement rural
<b>COP</b> Céréales et oléo-protéagineux	<b>IFIP</b> : Institut du porc	<b>SAU</b> Surface agricole utile
<b>CT</b> Court terme	<b>IG</b> Indication géographique	<b>SCOP</b> Surface céréales oléagineux protéagineux
<b>CUMA</b> Coopérative d'utilisation de matériel agricole	<b>IGP</b> Indication géographique protégée	<b>SF</b> Surfaces fourragères
<b>DDT</b> Direction départementale des territoires	<b>INAO</b> Institut national de l'origine et de la qualité	<b>SFP</b> Surface fourragère principale
<b>DPB</b> Droit à paiement de base	<b>INSEE</b> Institut national de la statistique et des études économiques	<b>SIQO</b> Signes officiels de la qualité et de l'origine
<b>DPU</b> Droit à paiement unique	<b>IPAMPA</b> Indice des prix d'achat des moyens de production agricoles établi par l'INSEE	<b>SSP</b> Service de la statistique et de la prospective du Ministère de l'agriculture
<b>DJA</b> Dotation aux jeunes agriculteurs	<b>ITAVI</b> Institut technique de l'aviiculture	<b>STH</b> Surface toujours en herbe
<b>DRAAF</b> Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt	<b>kgeqC</b> kg équivalent carcasse	<b>TEC</b> Tonnes équivalent carcasse
<b>EARL</b> Entreprise agricole à responsabilité limitée	<b>kWc</b> Kilowatt-crête	<b>TNG</b> Trésorerie nette globale
<b>EBE</b> Excédent brut d'exploitation	<b>kWh</b> Kilowatt-heure	<b>UGB</b> Unité gros bovin
	<b>LR</b> Label rouge	<b>UMO</b> unité de main d'œuvre
	<b>LT</b> Long terme	<b>UTA</b> Unité de travail annuelle
	<b>MAE</b> Mesure agroenvironnementale	<b>UTAF</b> Unité de travail annuelle familiale
	<b>MO</b> Main d'Œuvre	<b>UTANS</b> Unité de travail annuelle non salariées
	<b>MPN</b> Moyenne pondérée nationale	<b>UTH</b> Unité de travail humain
	<b>MS</b> Matière sèche	<b>UTHF</b> UTH familiale
	<b>MSA</b> Mutualité Sociale Agricole	
	<b>MT</b> Moyen terme	

## Définitions et méthodologie

**Annuité** : remboursement annuel des emprunts (capital et intérêts)

**Capital d'exploitation** : valeur de l'ensemble des biens (immobilisations hors foncier, stocks, créances et disponible) mis en œuvre pour assurer la production d'une entreprise

**Coût de production** : prix à atteindre pour couvrir les charges engagées ainsi que la rémunération théorique de la main d'œuvre familiale, des capitaux propres et des terres en propriété.

**EBE** : Excédent brut d'exploitation = Résultat courant + dotations aux amortissements + frais financiers. Il correspond au solde dégagé sur la valeur ajoutée après avoir rémunéré les propriétaires des terres, le personnel et les organismes sociaux, l'état et les collectivités locales. Engendré par la seule activité courante, l'EBE est indépendant des décisions en matière de financement, d'amortissement de gestion fiscale ou de distribution des résultats.

**Endettement** : Part des dettes court, moyen et long terme dans l'actif de l'exploitation

**Engagements financiers** : Annuités + frais financiers CT

**Résultat courant** : Part du résultat de l'exercice liée à l'activité courante de l'exploitation. Il permet de mesurer la rentabilité de l'entreprise, pour rémunérer les capitaux (dans les sociétés à l'IS) et le travail familial. Il permet de comparer les performances des entreprises entre elles.

**Revenu disponible** = EBE – frais financiers CT – annuité d'emprunt. Il doit permettre de couvrir les prélèvements privés et d'autofinancer les investissements.

**Taux d'endettement** : Total des dettes / capital d'exploitation

**Trésorerie nette globale** : Elle permet de mesurer si les créances, les comptes bancaires positifs et la caisse couvrent le remboursement des dettes à court terme de l'entreprise.

**Inosys** : Typologie des systèmes d'exploitations agricole des Chambres d'agriculture sur des critères de tri définis à partir du fonctionnement des exploitations

### Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles

Les résultats économiques présentés dans ce document sont issus d'une étude réalisée sur la base des données comptables fournies par les Cerfrance de Bourgogne-Franche-Comté, puis consolidées régionalement.

Cette édition présente les résultats définitifs de l'année 2017 et donne une estimation des résultats 2018.

Les exploitations analysées sont spécialisées, la production principale représente au moins 2/3 du produit agricole hors aide. Les exploitations de polyculture élevage réalisent au moins 1/3 de leur produit agricole (hors aide) avec l'atelier grandes cultures et au moins 1/3 avec l'atelier d'élevage considéré.